



Commission de Gestion
Commune de Vully-les-Lacs
Rapport 2025

Table des matières

1. Rôles et missions	3
2. Composition	3
3. Organisation	3
4. Visite de la voirie	5
5. Conseil communal	7
6. Municipalité	7
7. Administration générale	7
8. Aménagement du territoire	8
9. Terres communales	8
10. STEP Régionale	8
11. Service des eaux	9
12. Éclairage public	10
13. Informatique	10
14. Écoles	10
15. Voirie	12
16. Finances	13
17. Ports et plages	13
18. Tourisme	13
19. Affaires culturelles	14
20. Mobilité, transports	14
21. Routes	14
22. Forêts, Chemin AF	15
23. Affaires sociales	15
24. Bâtiments communaux	15
25. Police des constructions	16
26. Communications – informations (abordé de manière transverse)	16
27. Synthèse des recommandations	17
28. Conclusions	17

1. Rôles et missions

Le rôle de la commission de gestion est régi par le règlement du Conseil communal ainsi que la loi sur les communes. Elle est notamment chargée d'examiner la gestion de la commune durant l'année écoulée. Différents documents cantonaux, notamment le « guide pratique à destination des commissions de surveillance des Conseils généraux et Communaux » sont à sa disposition pour organiser son analyse. L'examen des comptes sera fait par un rapport qui se réfère au préavis sur les comptes présentés lors de la séance du Conseil Communal du mois de juin.

2. Composition

Conformément aux articles 37 et 38 du règlement du Conseil communal, la Commission de gestion est composée de 7 membres qui sont élus pour la durée d'un an.

La répartition des membres tient compte de l'importance des partis politique au sein du Conseil communal.

La Présidence est mise en discussion chaque automne et nommée par les membres de la commission de gestion.

Céline Duran, Présidente	PLR
René Fluri	Entente
David Schwab	Entente
Alexandre Bardet	PLR
Jean-Claude Vioget	Entente
Frédérique Miazza	PLR
François Maeder	Entente

3. Organisation

La Commission de gestion a décidé de reconduire l'organisation mise en place ces dernières années. Celle-ci repose notamment sur la constitution de sous-commissions chargées d'examiner en détail certains dicastères. Cette approche permet d'assurer un suivi rigoureux et une analyse plus approfondie des nombreux dossiers en cours. Avec l'arrivée de deux nouveaux membres la commission poursuit son objectif de se renouveler régulièrement.

Dicastères :	Municipalité :	Commission de gestion :
Administration générale Ressources humaines Développement territorial – Domaines STEP régionale – Pdt CODIR	VERDON Michel	DURAN Céline BARDET Alexandre MAEDER François
Service des eaux – Epuration Renaturation cours d'eau Dangers naturels Eclairage Public – SDIS Mobilité - Transports	BALLY Alain	FLURI René VIOGET Jean-Claude
Instruction publique – ARPEJE Extension EPK – Sport - Site scolaire EPK Déchetterie – Ordures ménagères	GENILLOUD Christian	FLURI René VIOGET Jean-Claude
Finances Suivi logements communaux Ports – Rives – Tourisme Economie	HAENNI François	MIAZZA Frédérique SCHWAB David
Affaires culturelles Sociétés locales – Manifestations et animation de la Commune Journal communal « Le Vullierain » Sécurité communale Protection civile – Abris PC Routes	KOHLER Laetitia	MIAZZA Frédérique SCHWAB David
Affaires sociales Paroisses – Eglises & Cimetières Forêts – Chemins AF	SPAHR Claire-Marie	MIAZZA Frédérique SCHWAB David
Police des constructions Bâtiments communaux Informatique & Cybersécurité	BESSARD Julien	DURAN Céline BARDET Alexandre MAEDER François

Au cours de l'année 2025, la Commission de gestion s'est réunie à cinq reprises en séances plénières afin d'examiner les activités de la Municipalité.

Les deux premières séances, tenues en novembre et décembre 2025, ont été consacrées à l'organisation de la Commission ainsi qu'à l'élaboration d'une liste de questions adressées à la Municipalité. Les réponses à ces questions ont été apportées lors de séances de groupe réunissant la Commission de gestion et la Municipalité le 27 janvier 2026. Tout comme l'année précédente, ces séances se sont déroulées simultanément dans différentes salles de l'administration communale et se sont conclues par un échange portant sur des thématiques transversales. Cette organisation favorise un dialogue direct, ouvert et constructif, et permet d'obtenir les précisions nécessaires sur les sujets abordés.

La Commission de gestion s'est ensuite réunie à trois reprises en séances plénières afin de partager les informations recueillies, d'examiner les thèmes abordés et d'identifier les points nécessitant des compléments. Début avril, la Municipalité a transmis une première version du rapport de gestion, permettant à la Commission d'entamer son travail de rédaction et de signaler les éléments à compléter ou à vérifier en vue de l'établissement de la version finale du rapport de la Municipalité.

Parallèlement, les sous-commissions se sont organisées de manière autonome pour rédiger les parties du rapport relatives aux dicastères examinés. Cette approche favorise l'implication de chaque membre dans les travaux de la Commission.

Initiées l'année précédente, les visites de services se sont poursuivies et seront désormais reconduites chaque année. Elles permettent une meilleure compréhension du fonctionnement des différents services et constituent une réelle plus-value pour les travaux de la Commission. Cette démarche s'inscrit dans un climat de confiance mutuelle, que la Commission de gestion salue.

Enfin, la Commission de gestion tient à remercier la Municipalité pour son engagement ainsi que pour sa disponibilité à répondre de manière ouverte et transparente aux questions qui lui ont été adressées.

4. Visite de la voirie

Préambule

Le lundi 16 mars 2026, une délégation de la commission de gestion a effectué une visite auprès du service de la voirie. À cette occasion, M. Jean-Daniel Bersier, responsable de la voirie depuis un an et demi, ainsi que M. Christian Genilloud, Municipal en charge, nous ont accueillis.

Au cours des dernières années, le service de la voirie a connu d'importants changements, tant au niveau du personnel que du management. Cette visite a permis à la commission de gestion d'observer comment la nouvelle équipe s'organise. Il convient de noter que l'évolution du service repose désormais davantage sur une organisation structurée, alors qu'elle reposait auparavant sur l'expérience individuelle des collaborateurs. Chacune de ces approches présente des avantages et des inconvénients distincts. Par ailleurs, il est satisfaisant de constater que l'ancien responsable occupe dorénavant un poste hybride, en qualité de

responsable des déchetteries et soutien ponctuel aux services de voirie. D'autres postes, tel que celui du port de Vallamand, présentent un statut particulier mais semblent fonctionner correctement.

Paysagiste de formation, M. Bersier justifie de 19 années d'expérience au sein de différentes voiries communales, acquises au sein de trois communes avant son arrivée à Vully-le-Lacs. Ayant travaillé exclusivement dans le canton de Fribourg, il doit actualiser certains permis spécifiques requis dans le canton de Vaud.

Organisation

La gestion de M. Bersier se distingue par une planification rigoureuse : des séances d'équipe ont lieu chaque lundi matin pour organiser la semaine. Le programme quotidien est ajusté selon l'avancement des travaux, les imprévus ou la météo. Plusieurs outils organisationnels ont été mis en place, notamment un planning des vacances et absences, un semainier, des plans d'intervention et un plan de déneigement. Toutefois, l'organigramme n'a pas pu être consulté lors de la visite ; il est recommandé d'établir un document clair avec une répartition précise des compétences. À ce jour, un seul cahier des charges couvre l'ensemble des collaborateurs : il serait judicieux d'envisager des déclinaisons plus détaillées.

Compétences et formations

La Municipalité et M. Bersier veillent à la diversité des profils recrutés afin de répondre efficacement à la pluralité des tâches du service de voirie. L'interchangeabilité des collaborateurs vis-à-vis des machines est encouragée afin d'assurer la continuité opérationnelle. Certains départs ont entraîné une perte temporaire de compétences clés, toutefois, l'équipe œuvre à combler ces lacunes. La commission de gestion a suggéré la création d'un tableau récapitulatif associant les machines, permis et compétences aux collaborateurs ; M. Bersier confirme que ce projet est en cours.

Entretien

L'entretien des petites machines est assuré en atelier tandis que les véhicules motorisés sont confiés annuellement au garage pour maintenance. Selon M. Bersier, le parc matériel est très bien équipé, comparativement à des communes de taille supérieure dans lesquelles il a exercé.

Sous-traitance – Dépenses

Les travaux d'égagement des haies, nécessitant un lamier ne faisant pas partie de l'équipement disponible, sont sous-traités. C'est également valable pour certains travaux de fauche, en fonction d'un surcroît de travail à certaines périodes de l'année. Les coûts de ces travaux de sous-traitance sont considérés comme stables d'une année à l'autre. Un tableau comparatif pluriannuel pourrait être annexé au prochain rapport de gestion.

Entente, ambiance et management

M. Bersier estime que l'ambiance au sein du service est meilleure maintenant que à son entrée en fonction. Les relations de la voirie avec la conciergerie, le service technique et la Municipalité sont jugées positives. A l'interne du service, il veille à demeurer disponible à l'attention de ses collaborateurs.

Axes d'amélioration

Interrogé sur les possibilités d'amélioration, notamment dans la commune, M. Bersier considère que l'état des arbres nécessite une attention particulière. Il souligne l'importance d'une stratégie de gestion arboricole, adoptée dans certaines communes, et recommande d'entamer une réflexion sur ce point une fois les évolutions structurelles stabilisées.

5. Conseil communal

Le Conseil Communal a été convoqué à 5 reprises durant l'année 2025 afin de se positionner sur 15 préavis. En mars 2025 le Conseil communal a eu le privilège de siéger dans la salle du Grand Conseil à Lausanne. Cet événement fut une aventure en soi et a rencontré un franc succès. La séance étant diffusée en direct elle a pu être suivie par les citoyens intéressés.

A noter que les Conseillers avait décidés, lors de la séance du 12 mars 2024, que les jetons de présence ne seraient pas perçus, ceci afin de les réattribuer à l'organisation de cette séance extraordinaire et d'en diminuer les coûts.

6. Municipalité

Les activités de la Municipalité en 2025 sont restées très élevées avec de nombreux dossiers en cours nécessitant un suivi important. Toutefois, il est réjouissant d'apprendre que les différentes mesures mises en place dans les différents services de l'administration afin de pouvoir effectuer un transfert des tâches opérationnelles porte ses fruits. Ce support apporté par l'administration permettra aux Municipaux de se concentrer à l'avenir sur des tâches plus stratégiques et assurera un meilleur suivi de l'opérationnel lors du renouvellement des membres de la Municipalité. Ce transfert d'activité devrait pouvoir être confirmé par une diminution des vacations sur les comptes 2025 et 2026.

L'ambiance au sein du collège municipal est toujours jugée comme étant très bonne pour l'année 2025.

Les Municipaux participent d'une manière très régulière aux séances de Municipalité avec un taux de présence de 92.5% pour 2025. Ce chiffre élevé démontre leur motivation et l'engagement constant au fil de la législature 2021-2026.

7. Administration générale

Administration du personnel

L'année 2025 a notamment été marquée par le départ à la retraite du responsable du service technique. De concert avec le nouveau responsable il a été décidé, pour faire suite au départ d'un collaborateur, de donner la préférence à l'engagement à temps partiels de deux personnes aux compétences complémentaires. Cette décision a pour l'instant donné la satisfaction attendue.

Différents changements ont également été opérés au sein de l'administration et l'engagement d'une secrétaire Municipale avec des compétences juridiques donne entièrement satisfaction.

La situation au sein de la voirie s'est améliorée en 2025 et une attention particulière reste portée sur ce service.

La commission de gestion relève que les efforts menés ces dernières années par la Municipalité pour engager des chefs de services aux compétences spécifiques semblent porter leurs fruits. Le but étant de pouvoir avoir une administration efficace et compétente et libérer les Municipaux des tâches dites opérationnelles.

Règlement du personnel

Le règlement du personnel est toujours en cours de révision, notamment le modèle d'évolution salariale. Lors du Conseil communal du 13 mai 2025 un avenant au règlement en vigueur a été accepté après avoir été amendé. Cette révision partielle a permis une adaptation du nombre de semaines de vacances pour le personnel, hors cadres.

La Commission de gestion constate que le règlement du personnel ne figure pas sur le site internet de la commune et invite la Municipalité à publier le règlement comme cela est fait dans d'autres communes.

PECC

Le Plan énergie climat communal a été initié en 2025. Une communication à ce sujet aurait pu être intégrée dans le rapport de gestion de la Municipalité.

8. Aménagement du territoire

La mise à l'enquête du PACOM qui a eu lieu durant le 1er trimestre 2025 a suscité un nombre important d'oppositions, soit 113. La Municipalité a procédé à plus de 90 séances de conciliation. Un travail important et particulièrement délicat voir difficile.

Cela a conduit la Municipalité à apporter différentes modifications jugées "mineures" qui seront validées par une enquête complémentaire courant 2026.

La commission de gestion a pu échanger de manière ouverte sur le sujet du PaCom avec le Syndic et la Municipalité. Toutefois la Commission de gestion estime qu'au vu de l'importance du sujet et de l'intérêt suscité par la population ce chapitre aurait pu être d'avantage détaillé dans le rapport de gestion de la Municipalité.

9. Terres communales

Il n'y a pas eu d'attribution de terres communales en 2025.

10. STEP Régionale

Le projet suit son cours avec une fin des travaux planifiée pour mi-2029. Une garantie a été signée par Micarna en cas de retrait. Il n'y a donc pas de risque particulier pour le projet de la STEP régionale en lien avec les nombreuses oppositions déposées. Pour l'instant le projet n'a pas pris de retard et aucun impact n'est attendu sur le subventionnement.

Réservoir de Charmontel

Les travaux sont terminés, il reste l'assainissement des captages des sources à effectuer. La commune attend des offres pour lancer ces travaux et idéalement les terminer en 2026. Le préavis 2021/03 prévoit un montant de CHF 620'828.- pour ces travaux d'assainissement.

Source du Vermou

La source n'étant plus aux normes, une étude est en cours pour la démolition du réservoir.

Fuites du réseau d'eau potable

La réparation de 8 fuites du réseau côté Est de la commune a été effectuée avec succès. Mis à part des conduites cassées, aucune autre perturbation n'a été vue en 2025. Une recherche annuelle des fuites, basée sur la même méthode, va être mise en place depuis 2026.

Bilan de l'eau potable

Les volumes pour 2025 sont les suivants :

Eau achetée à l'ABV :	258'977 m3
Eau produite par les sources :	111'214 m3
Eau vendue (y compris forfaits) :	260'302 m3

La différence de presque 110'000 m3, n'est pas forcément due qu'à des pertes d'eau, et reste difficilement explicable sans un bilan avec des chiffres réels.

Selon le Municipal en charge du service des eaux il n'existe pas de bilan exact, cela ayant été relevé comme un point faible lors de l'inspection faite par l'OFCO en 2025. Bien qu'il soit difficile de faire un bilan exact sans la mise en place de nouveaux compteurs, la Commission de gestion encourage la Municipalité à tenir un décompte annuel des volumes produits et achetés ainsi que des volumes distribués. Il serait également intéressant de pouvoir contrôler si les forfaits estimés correspondent à la réalité.

La commission de gestion constate que depuis plusieurs années il est difficile d'obtenir des chiffres précis relatifs à la consommation / distribution d'eau et qu'il aurait été intéressant d'analyser de manière plus précise les importantes pertes avant d'adapter le règlement communal sur l'eau. Nous encourageons la Municipalité à poursuivre les efforts afin de localiser les pertes d'eau avant d'adapter le prix.

Eaux claires

Des travaux et des études supplémentaires ont été effectués afin d'obtenir les subventions pour le remplacement du collecteur Cotterd-Vallamand. Selon le récapitulatif de NPPR, le montant des subventions se montent à 90'300.-

Eaux usées

Une inspection des conduites qui seront remises à l'EBBV, en vue du raccordement à la nouvelle station d'épuration de St-Aubin, devra être organisée pour connaître leur état.

Ces travaux seront à charge de la commune et il n'est pas possible d'estimer le coût de ces travaux à l'heure actuelle.

Petite Glâne

Les travaux principaux de revitalisation de la Petite Glâne sont terminés, il reste des travaux de génie biologique, de mobilier urbain (banc et table) et de mensurations pour la vente du terrain. Le cahier de charge de l'entretien des berges n'est pas encore réalisé car les travaux de génie biologique ne sont pas terminés.

La mise à l'enquête du pont est prévue pour mars 2026.

12. Éclairage public

En 2025 le remplacement de 70 lampes à Montmagny a été effectué lors du second projet pilote qui a permis de valider un second fournisseur.

Il reste encore 229 lampes à changer entre Constantine, Mur et Villars-le-Grand.

Suite à ce changement, 50% sera en LED programmables, 25% en LED anciennes et 25% avec des vieilles lampes. Le service technique est en train de faire l'inventaire pour mettre le SIT à jour.

13. Informatique

La labellisation Cybersafe a pu être renouvelée et un nouveau portail "eAdmin" est en cours de déploiement. Ce nouveau portail confirme la volonté de la Municipalité de gagner en efficacité et devrait permettre un meilleur accès à différents services pour les citoyens et un traitement simplifié par l'administration.

La Commission de gestion encourage la Municipalité dans le développement de nouveaux outils informatisés permettant une meilleure efficacité mais relève qu'à court ou moyen terme ces services ne doivent pas remplacer un service par guichet ou par téléphone.

La Commission de gestion encourage la Municipalité à éditer une directive sur l'utilisation de l'IA au sein des différents services communaux et à former le personnel sur l'utilisation et les limites à respecter avec ces outils.

14. Écoles

Halle de gym

Les raisons du nouveau retard sur le planning de la halle de gym ont été identifiés.

Les mauvaises conditions climatiques automnales combinées à plusieurs inondations accidentelles n'ont pas permis de garder la date de Noël 2025 comme annoncé en début d'année. Les causes principales en dehors des conditions climatiques sont :

- Octobre 2025 -> inondation causée par un entreprise (mauvaise manipulation).

- Décembre 2025 -> Panne du tableau de chantier provoquant l'arrêt des pompes et une infiltration d'eau sous la chape de la halle. Ceci a nécessité des travaux de séchage importants induisant un retard estimé à 2 mois.

Les autres travaux restants encore à terminer sont l'isolation de la buvette et de l'ancienne salle.

Le nouveau planning est le suivant :

Mise en service probable de la halle durant les vacances de Pâques 26. Initialement prévu à Noël 2025.

Mise en service probable de l'UAPE durant les vacances de Noël 2026. Prévu en automne 2026.

ARPEJE :

Une étude de démographie est en cours afin d'avoir une projection sur les besoins futurs de classes d'école, para et préscolaires à l'horizon 2030 – 2040.

Ecole :

Selon les projections actuelles, il y a assez de places dans les classes de Vully-les-Lacs et Cudrefin.

Parascolaire :

Il a pu être répondu à l'ensemble des demandes en accueil parascolaire.

Une réflexion/piste d'amélioration est en cours pour la formation de mamans de jour supplémentaires.

Au niveau des taux d'occupation des structures en 2025 par rapport à 2024 nous constatons ceci :

- Augmentation à Salavaux (2 classes supplémentaires).
- Augmentation à Avenches (ouverture de 72 places à l'ancienne poste en remplacement de l'ancienne structure)
- Stabilité à Cudrefin

Crèches :

Il y a un manque de places pour accueillir les bébés. Une augmentation de 5 places est prévue à Cudrefin ainsi que la création d'un nouveau groupe de trotteurs.

Arrêts des bus scolaires :

La Municipalité estime que les difficultés organisationnelles rencontrées à la rentrée 2025 concernant les arrêts de bus ne sont pas en relation avec l'appel d'offre effectué. La commission de gestion n'ayant consulté ni l'appel d'offres ni le cahier des charges établis, il ne lui est pas possible de prendre position sur cette affirmation.

Pour information, les critères de choix pour l'attribution du marché sont les suivants :

- Prix au km 50%
- Références 10 %
- Capacité de la structure et organisation 10%
- Respect des lois suisses 10%
- Concept d'intervention 15 %
- Prévention et médiation 5%

Selon la Municipalité il n'y a pas de possibilité de définir les arrêts de bus, les anciens arrêts ayant été communiqués mais certains ont été modifiés par le nouveau prestataire. Des essais ont été effectués durant les vacances d'été et plusieurs modifications durant les vacances d'automne.

Sitôt le début des transports, il a été demandé de modifier l'arrêt de Chabrey et de le déplacer vers le bâtiment communal.

Villars-le-Grand sera le prochain changement effectué (arrêt dans la cour) une fois les travaux de réaménagement de la place terminés.

La commission de gestion encourage l'ARPEJE à mieux considérer la sécurité des arrêts de bus lors de changements de prestataire afin qu'une telle situation ne se représente pas.

15. Voirie

Tri du verre :

Le tri sélectif permet une valorisation du verre. Chaque année 190 tonnes de verre trié et 5 tonnes de verre en vrac sont en moyenne récupérées.

La rétrocession en 2024 était de 98 francs par tonne de verre trié et de 50 francs par tonnes de verre en vrac. Le tri procure un delta positif entre 9'000 et 10'000 francs chaque année.

Le recyclage du verre trié permet également de diminuer l'impact environnemental, le verre blanc étant refondu en verre blanc.

Le verre trié est broyé pour devenir du calcin, qui est ensuite fondu à haute température (environ 1'580 °C) avec parfois des matières premières vierges, puis moulé pour créer de nouvelles bouteilles, pots et flacons de qualité identique, bouclant ainsi le cycle de recyclage. Ce calcin réduit le besoin d'extraire de nouvelles ressources et diminue les émissions de CO₂, faisant du verre un matériau infiniment recyclable.

L'idéal serait de réutiliser le contenant plutôt que de fondre la matière, mais ceci reste un marché de niche pour l'instant.

Statistiques tri des déchets

La commission de gestion constate que les encombrants sont à la hausse et encourage à la vigilance afin de conserver un niveau convenable des volumes d'encombrants.

16. Finances

Comptes :

La CoGest établira un rapport spécifique sur les comptes 2025 après la révision des comptes par une société externe et le rapport sera présenté au Conseil communal en juin 2026.

Polices d'assurance :

Le travail réalisé a permis de structurer le processus de sélection et d'avancer dans la reprise du portefeuille d'assurances. Après un appel d'offres auprès de plusieurs courtiers, et des entretiens avec chacun d'eux, le mandat a été attribué à Alto (M.Claude-Cudrefin).

Les analyses menées ont contribué à identifier une solution adaptée. Les contrats concernant l'assurance RC, la protection juridique et l'assurance maladie collective perte de gain ont été étudiés, et ont permis de mettre en évidence certains ajustements nécessaires, notamment en matière de sous-assurance et de sur-assurance, même si des optimisations restent encore possibles. Une révision complète des assurances bâtiments est en cours.

Il n'est pas encore possible de tirer un bilan complet de ces analyses.

17. Ports et plages

Ports :

La nette diminution de la liste d'attente témoigne que les actions menées dans la mise à jour des données ont été particulièrement efficace et nécessaire. La CoGest soutient ce type de démarche.

Plan Directeur intercommunal des rives :

Le travail de la Municipalité a permis de poser un cadre structurant pour l'élaboration du plan directeur intercommunal. La collaboration et la coordination entre les communes ont contribué à faire avancer le projet de manière cohérente, en s'appuyant sur le cadrage cantonal. Les différentes séances de travail et les échanges avec les services cantonaux ont permis de consolider progressivement les documents, même si certains ajustements ont été nécessaires en cours de processus. Le dossier a été déposé auprès du canton début octobre 2025 pour examen préalable par la DGLT. Toutefois, à la mi-janvier 2026 la DGLT a demandé un report de délai, les retours attendus de plusieurs services n'ayant pas encore été obtenus. La procédure reste donc en cours et certaines validations doivent encore être confirmées.

18. Tourisme

La reprise de la gestion de l'office du tourisme par Morat Tourisme est positive. Cette organisation répond aux besoins essentiels, et permet d'assurer une continuité des activités et des services dans un cadre globalement structuré tout en maintenant un accueil local. En dehors des heures d'ouverture du bureau de Salavaux, c'est Morat Tourisme qui assure la gestion logistique, mais l'OT de Vully-les-Lacs reste l'entité de réponse. La collaboration régionale progresse, tout en laissant une marge d'amélioration.

Une association, créée en septembre 2025, permet à son comité de suivre les activités de l'OT de VLL et le travail de Morat Tourisme, et assure, avec le Municipal en charge, un suivi régulier des dossiers.

19. Affaires culturelles

Processus d'attribution des dons

Contrairement aux demandes faites par la commission de gestion ces dernières années, la Municipalité n'a pas souhaité valider une directive trop stricte dans le processus d'attribution des dons. Elle préfère laisser la liberté à chaque Municipal de gérer son propre compte de dons (culture, sport, social).

Les gros événements connus reçoivent une enveloppe identique d'année en année, prévue au budget.

En cas de demande de sponsoring plus important, celle-ci est discutée en séance de Municipalité.

Même si elle comprend ce point de vue et cette manière de faire, la commission de gestion estime qu'un contrôle plus strict des dons ponctuels est nécessaire et devrait être mis en place (combien-à qui-pourquoi).

20. Mobilité, transports

Pick-e-bike

Le bilan est mauvais, à fin septembre il n'y a eu au total que 47 trajets pour une facture de CHF. 2000.-. La commune cesse ce service qui permet uniquement de laisser des vélos devant l'administration à Salavaux.

Mise en place d'un concept de mobilité (selon plan de législature)

La commission de gestion regrette que ce plan de mobilité n'ait pas été mis en place durant la législature, celui-ci faisant partie intégrante du plan de législature.

Elle estime que la volonté du canton de redéfinir les pistes et bandes cyclables serait l'occasion pour la commune de Vully-les-Lacs de définir un plan structurant global.

21. Routes

La Cogest se montre satisfaite de la gestion de l'entretien et de la rénovation du réseau routier menée de manière efficace et structurée. Nous relevons également l'attention portée au traitement des sujets sensibles, notamment en matière de réduction de la vitesse, avec une approche mesurée et adaptée aux enjeux locaux.

Un préavis sera déposé en 2026 pour l'étude de la réfection de la Route de Chabrey, ainsi que ses canalisations.

Panneaux d'entrées de localités

Ce projet n'a pas été finalisé en 2025, car une proposition d'un Conseiller d'installer également des panneaux touristiques a entraîné un réexamen de ce projet. Les nouveaux panneaux d'entrées de localités seront installés à partir du printemps 2026.

Quant aux panneaux touristiques, une demande a été effectuée auprès de l'ARBV. Il a été nécessaire de lancer un projet pour l'élaboration d'un plan directeur régional de signalisation touristique à l'échelle du district, afin de répondre aux exigences cantonales en matière de signalisation routière touristique. Le coût de ce plan directeur approche les CHF 30'000.-. Une demande de soutien a été adressée au SPEI. Celui-ci a décidé de financer 50% des coûts, le reste étant à charge de l'ARBV (donc district et communes). Cette étude a été lancée afin de renforcer la cohérence de l'action régionale, de mieux identifier les sites d'intérêt majeurs, et de consolider à terme la stratégie touristique régionale.

22. Forêts, Chemin AF

La réfection du pont de la Petite Glâne n'a pas encore été réalisé, en raison d'un retard de calendrier. La mise à l'enquête est prévue en 2026.

La commission de gestion encourage la Municipalité à faire tout le nécessaire afin que la réfection de ce pont ait lieu dans les meilleurs délais.

23. Affaires sociales

Accueil de personnes originaires d'Ukraine

Le nombre de logements est toujours identique, soit 2 à Chabrey et 2 à Cotterd. Le suivi social et l'intégration est délégué à l'EVAM. Les cours de français mis en place à Chabrey n'ont pas été reconduits car peu fréquentés.

Activités sociales

La Commission encourage à poursuivre l'organisation de tous les événements durant l'année (réception, sorties, rencontres, etc.) qui contribuent au dynamisme de la commune, et permettent de renforcer les liens entre citoyens.

24. Bâtiments communaux

Les différents logements communaux affichent un taux d'occupation satisfaisant, soit 90% et les rapports avec la gérance sont jugés bons.

A Mur et à Montmagny d'anciens bureaux de l'administration restent toujours inutilisés. Toutefois, les travaux entrepris pour le déménagement d'archives devraient permettre de libérer ces salles.

Si aucun plan de réfection précis des bâtiments n'a été établi, il a été défini des priorités et des intentions. Tout comme dans son rapport 2023, la commission de gestion encourage la Municipalité à optimiser l'utilisation des locaux de l'administration, le Conseil ayant décidé dans sa séance du 09 décembre 2025 de reporter le préavis lié à ce projet.

Nous constatons qu'un appartement sis à la Rue du Temple à Villars-le-Grand pose d'importants soucis d'étanchéité et que l'exécution de travaux de réfection sont rendus difficiles à entreprendre par la structure du toit. Les différentes entreprises contactées ne sont pas en mesure d'effectuer les travaux nécessaires. Nous encourageons la Municipalité à essayer de trouver une solution, ceci afin de louer un appartement dans un état convenable.

Malgré une volonté de la Municipalité de valoriser le patrimoine immobilier, les nombreux investissements en cours freinent les possibilités d'action immédiate.

25. Police des constructions

Avec le départ à la retraite du responsable du service technique et le départ d'un collaborateur, ce service a quasiment été entièrement renouvelé en 2025. Cette situation ajoutée aux importants travaux en cours a pu engendrer des délais de traitement plus longs. Cependant de manière générale le délai de traitement pour les dossiers est de trois semaines. Certains dossiers jugés plus complexes nécessitent parfois des clarifications, notamment juridique. L'ensemble des dossiers a une nouvelle fois pu être traité par le service technique. Aucun nouveau dossier n'a été externalisé en 2025. Le nombre de dossiers traités a diminué, témoin de la raréfaction des terrains et de l'attente du nouveau règlement pour certains projets.

26. Communications – informations (abordé de manière transverse)

La Commission de gestion a interrogé la Municipalité sur l'existence d'un concept global de communication. Dans ce contexte, il apparaît que le site internet actuel, devenu en partie désuet, pourrait utilement évoluer vers un outil plus moderne et interactif, intégrant notamment des fonctionnalités telles qu'une application permettant la diffusion ciblée de certaines alertes.

La Commission estime par ailleurs qu'une priorisation des canaux d'information devrait être définie afin d'assurer une communication cohérente et efficace. À cet égard, la communication digitale constitue aujourd'hui un levier essentiel. Pour une commune à vocation touristique, elle représente un outil particulièrement pertinent pour renforcer le lien avec les habitants, améliorer l'information des visiteurs et promouvoir les différentes activités et manifestations locales.

Toutefois, ce développement numérique ne devra pas se faire au détriment des supports traditionnels. La Commission souligne l'importance de maintenir une communication papier, indispensable pour garantir un accès équitable à l'information pour l'ensemble de la population.

27. Synthèse des recommandations

Thématiques	Recommandations
Finances	Etablir un bilan suite aux différents changements de polices effectués
Chemins AF	Poursuivre les démarches afin de réhabiliter le pont de la petite-glâne dans les meilleurs délais. Celui-ci étant d'une importance majeure pour le secteur agricole.
Bâtiments communaux	Entreprendre les démarches afin de résoudre les problèmes d'infiltration d'eau de l'appartement sis à la Rue du Temple à Villars-le-Grand
Bâtiments communaux	Etablir un nouveau plan de réaménagement du bâtiment de l'administration communale afin d'optimiser l'utilisation des locaux
Bâtiments communaux	Poursuivre la réflexion sur l'utilisation des différents bâtiments communaux
Plan de mobilité	Initier le plan de mobilité prévu dans le plan de législature
Eau potable	Nous encourageons la Municipalité à entreprendre tout le nécessaire afin d'avoir une meilleure vision sur les causes des pertes d'eau.

28. Conclusions

La Commission de gestion constate que les différentes mesures mises en place visant à transférer certaines charges opérationnelles vers les services administratifs produisent leurs premiers effets bénéfiques. À terme, ces efforts permettront à la Municipalité de se concentrer davantage sur des tâches stratégiques et sur le développement de la commune.

La Commission salue les démarches entreprises et encourage la Municipalité à poursuivre ses efforts en veillant à la stabilisation des différents services. Une autonomie accrue de l'administration contribuera également à assurer, dans de bonnes conditions, les transitions lors des renouvellements des autorités.

Elle relève toutefois que de nombreux dossiers d'envergure demeurent en cours et continuent de solliciter fortement la Municipalité.

Par ailleurs, la Commission constate que l'ambiance au sein de la Municipalité est jugée très bonne, malgré une charge de travail importante. Les réponses apportées ont été transparentes et la collaboration s'est déroulée dans un esprit constructif, ce dont la Commission se réjouit.

Enfin, la Commission de gestion tient à adresser ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son dévouement au service de la collectivité.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion recommande au Conseil Communal :

- D'approuver la gestion de l'exercice 2025

La Commission de gestion

Salavaux, le 07.05.2026

Céline Duran, Présidente

René Fluri

Alexandre Bardet

David Schwab

Frédérique Miazza

Jean-Claude Vioget

François Maeder